

Compte rendu de la réunion CSE du 27 septembre 2024

Destinataires : Olivier MAS Président, Bonomi Tiphaine
Membres élus, titulaires et suppléants

- **Collège employés - ouvriers :**
Titulaires : Madame Priscilla BEZIER

- **Collège agents de maîtrise - techniciens – cadres :**

1° : Ouverture de la réunion à 12h00

2° : Approbation du PV de la précédente réunion

3° : Questions posées préalablement par le CSE

Quand l'argent prélevé en trop sur les salaires concernant le carburant sera-t-il remboursé ?

Début novembre sur la paie d'octobre

Est-il possible de verser les paies plus tôt dans le mois ?
Le maximum est fait mais les dates de début de mois commencent en semaine, le temps de rédiger les

documents et de les envoyer cela décale le virement des paies.

. Lorsque le salarié dépasse 35h00 heures une semaine et qu'il veut rééquilibrer la semaine d'après en faisant moins, le logiciel considère le temps effectué en moins comme une absence du dit salarié. Cela n'est pas gênant en ce qui concerne le salaire puisque rien n'est enlevé mais ça l'est au niveau du calcul des congés. Comment remédier à ce problème ?

Le planning est fixé à 35h hebdomadaires, pas de fluctuation sauf demande de votre responsable de secteur qui justifiera de ce changement. Si changement impromptu prévenir le responsable de secteur qui effectuera la régularisation.

En ce qui concerne le cumul des congés en cas de maladie non professionnelle, va-t-il y avoir des changements conformément à la loi du 22 Avril 2024 ?

Déjà mis en place

4° : Sujets abordés par la Direction

Bilan Harmonie Mutuelle

La direction présente le récapitulatif des dépenses supérieures à la Baule de 6% aux cotisations nettes. Les dépenses étant supérieures de 3.8% au niveau du groupe, ceci explique que la Direction avait réussi à

négocier une modération des hausses de cotisation imposées début 2024.

Bilan annuel de formation

La direction présente le bilan annuel de formation 2023 et les orientations de la formation professionnelle pour 2024. Le bilan est annexé au compte-rendu et est approuvé pour 1 vote par 1 voix pour 1 voix.

Communication annuelle au CSE

La direction présente la communication annuelle de la direction au CSE, présentant le bilan de l'exercice 2023. Ce document est annexé au compte rendu et est approuvé par un vote par 1 voix pour 1 voix.

5° : Clôture de la réunion 14h

Signature des titulaires

mme Bézier

Signature de la direction

Mme Bonomi Tiphaine